

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE ET LE DESSEIN ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLÉON III

RÉSUMÉ

Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

docteur en archéologie, chercheur associé à l'UMR 5140, Lattes (Hérault)

À l'automne 1857, pendant son séjour à Compiègne, Napoléon III visite les vestiges antiques de Champlieu (Orrouy, Oise) et y envoie également Félicien de Saulcy, Prosper Mérimée et Eugène Viollet-le-Duc afin de recueillir leur avis. À la suite de ces visites et avis, l'empereur désirera faire classer le site comme monument historique et les éléments du dossier seront rassemblés par Viollet-le-Duc, qui sera ensuite chargé des fouilles réalisées en 1859, parallèlement au chantier de restauration du château de Pierrefonds.

Peu après, alors qu'il a entrepris la mise en route de son ouvrage consacré à Jules César (paru en deux volumes, en 1865 et 1866), Napoléon III fait de nouveau appel à l'architecte pour diriger les fouilles du site de Saint-Pierre-en-Chastres, en forêt de Compiègne, où un camp de César datant de la campagne contre les Bellovaques pourrait être localisé. Viollet-le-Duc y fouilla de 1861 à 1865. Il supervisera également pour l'empereur les fouilles du mont Saint-Marc.

Cette communication s'attache à retracer ces événements dans leur contexte et à préciser leur lien avec les projets archéologiques de Napoléon III.

VIOLLET-LE-DUC, THE CHAMPLIEU AND CAMP DE SAINT-PIERRE EXCAVATIONS, AND NAPOLEON III'S ARCHAEOLOGICAL PLANS

ABSTRACT

Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

PhD in archaeology, researcher associated with the UMR 5140, Lattes (Hérault, France)

In the autumn of 1857, during his stay in Compiègne, Napoleon III visited the ancient remains of Champlieu (Orrouy, Oise) and sent Félicien de Saulcy, Prosper Mérimée, and Eugène Viollet-le-Duc there to record their opinions. Subsequent to these visits and opinions, the emperor wanted to list the site, and the elements of the dossier were assembled by Viollet-le-Duc, who was in charge of the excavations carried out in 1859, at the same time as the restoration of the Château de Pierrefonds. Soon afterwards, when he started working on his book on Julius Caesar (published in two volumes in 1865 and 1866), Napoleon III once again called on the architect to direct the excavations at Saint-Pierre-en-Chastres, in the Forest of Compiègne, where one of Caesar's camps during the campaign against the Bellovaci was thought to be located. Viollet-le-Duc carried out excavations there from 1861 to 1865. He also supervised the excavations at Mont Saint-Marc for the emperor. This paper endeavours to trace these events in their context and to make clear their ties to the archaeological projects of Napoleon III.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLÉON III

Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

docteur en archéologie, chercheur associé à l'UMR 514, CNRS, Lattes (Hérault)

À l'automne 1857, lors de son deuxième séjour à Compiègne, Napoléon III va prendre plusieurs décisions importantes concernant des monuments antiques et médiévaux de l'Oise. En effet, après avoir visité les ruines du château de Pierrefonds l'automne précédent, et peu de temps après son arrivée¹, il confie la restauration de l'édifice à Eugène Viollet-le-Duc et les travaux débuteront dès le 15 janvier 1858. Dans le même temps, il «redécouvre» le site antique de Champlieu, sur la commune d'Orrouy, au sud de la forêt de Compiègne, qu'il va faire classer comme monument historique et pour lequel il souhaite de nouvelles fouilles, qui seront conduites en 1859 par Viollet-le-Duc. Cet intérêt pour les vestiges antiques de Champlieu marque la première action archéologique de l'empereur en forêt de Compiègne, qui sera suivie de plus de dix ans de fouilles régulières, confiées à un magistrat et érudit local, Albert de Roucy.

Deux années plus tard, alors que Napoléon III a entrepris son ouvrage consacré à Jules César et que, dans ce but, via la Commission de la topographie des Gaules qu'il a créée en 1858, il fait exécuter de nombreuses fouilles et s'intéresse au mont de Saint-Pierre-en-Chastres, au nord de la forêt de Compiègne, où César aurait pu installer un camp lors de la campagne contre les Bellovaques, en 51 avant J.-C. Il décide de faire également fouiller le lieu et s'adresse alors encore à Viollet-le-Duc pour conduire les opérations, qui s'échelonnent de 1861 à 1865².

Ces deux séries de fouilles que l'empereur confie à Viollet-le-Duc font partie d'un grand projet archéologique, autour d'une nouvelle passion impériale. Pour cette entreprise, Napoléon III saura toutefois s'entourer de personnalités de premier plan, mais aussi d'érudits locaux dont il mettra à profit les conseils avisés. Ce projet trouvera son aboutissement dans la réalisation de fouilles, dans plusieurs expérimentations archéologiques, dans la création de musées, notamment de celui de Saint-Germain-en-Laye, et dans la publication de l'ouvrage de Napoléon III sur Jules César. Cette intense activité placera ainsi la France parmi les pays européens les plus avancés en matière d'archéologie et d'histoire de l'art à cette époque.

CHAMPLIEU (COMMUNE D'ORROUY)

La visite de Napoléon III, accompagné de l'impératrice Eugénie et de leurs invités, le 27 octobre 1857, à Champlieu³, s'inscrit dans le cadre des promenades à vocation archéologique que l'empereur, seul, en famille ou avec ses invités, avait instaurées dès l'automne 1856 aux «Séries de Compiègne». Mais elle s'inscrit aussi à la suite d'autres visites récemment effectuées lors de son séjour au camp de Châlons: l'empereur s'est en effet rendu, le 6 septembre précédent, sous la conduite d'un érudit local, au «camp d'Attila» à La Cheppe et au tumulus de Bussy-le-Château, deux sites voisins de son camp de manœuvres militaires. Le camp d'Attila ayant particulièrement retenu son attention, il décide d'y faire pratiquer des fouilles et y envoie dans ce but un détachement de soldats, à partir du 21 septembre; rien d'étonnant, donc, au choix de sa destination en ce 27 octobre. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il ait demandé quel site antique il pouvait voir dans les environs de sa résidence et qu'on lui ait alors indiqué les vestiges de Champlieu, dont les découvertes récentes devaient être présentes dans les mémoires.

1. La famille impériale est arrivée à Compiègne le 18 octobre 1857. La visite à Pierrefonds se situe le 23 octobre.

2. Ce site ne fut pas seulement fouillé en 1862, comme on le trouve indiqué généralement.

3. Le lecteur trouvera les principales sources et indications bibliographiques relatives à cette visite et à ses conséquences dans: Berdeaux-Le Brazidec 2000 et Berdeaux-Le Brazidec Marie-Laure, «L'archéologue au service de l'Empereur», *Prosper Mérimée sous le Second Empire*, Actes du colloque de Compiègne, 18 octobre 2003, Paris, RMN, 2007, p. 69-97. Ne seront indiqués dans les notes suivantes que les éléments non cités dans ces références. Le principal dossier d'archives concernant «Orrouy (Oise). Camp romain de Champlieu» est conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 80/26/43.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

En effet, après des trouvailles éparses plus anciennes, c'est en mars 1850 qu'eut lieu la mise au jour fortuite de nombreuses sculptures d'époque romaine provenant d'un temple, sur un terrain appartenant au baron Edmond de Seroux. Ces découvertes importantes furent divulguées aux sociétés savantes et, en mai 1850, la Société française d'Archéologie fit fouiller le temple sous la direction de l'architecte François Thiollet⁴ (1782-1859). La poursuite des fouilles du temple fut envisagée sur des crédits de la Commission des monuments historiques⁵, mais, comme le baron de Seroux ne souhaitait pas se séparer des objets exhumés, l'allocation fut reportée l'année suivante sur le monument situé de l'autre côté de la voie romaine, un théâtre⁶. Ces fouilles, sollicitées par Edmond Caillette de l'Hervilliers (1825-1876), furent dirigées par le sculpteur Antoine Marneuf (1795-1865), également maire d'Orrouy, qui avait déjà participé à la campagne précédente. Hormis quelques publications et le dégagement isolé de contre-forts du théâtre, en 1854, le site n'avait pas connu d'autres activités archéologiques avant le passage de l'empereur.

En 1857, les vestiges alors visibles de Champlieu sont situés de chaque côté de la voie romaine : d'une part des éléments du temple, dont une partie des sculptures laissées sur place par le baron de Seroux, les autres ayant été mises à l'abri dans son château de Béthisy-Saint-Martin, et, d'autre part, un monument en forme de fer à cheval, recouvert de terre et de gazon. C'est ainsi que Napoléon III découvre le site le 27 octobre. Il s'interroge sur ce monument, où il reconnaît immédiatement un théâtre, et manifeste le désir d'en savoir plus à son sujet ; il convoque donc aussitôt trois personnalités pour connaître leur avis : Félicien de Saulcy⁷ (1807-1880), Prosper Mérimée (1803-1870) et Viollet-le-Duc. Arrivés de Paris dès le lendemain, ceux-ci sont guidés sur le site par Victor Grisart (1797-1877), l'architecte du palais de Compiègne. De retour de leur visite, ils informent l'empereur qu'il s'agit très certainement d'un théâtre d'époque mérovingienne : ils y voient alors en effet l'un des cirques que le roi Chilpéric fit construire en 577 dans le Soissonnais, en s'appuyant sur les textes de Grégoire de Tours et sur l'observation de méthodes de construction, selon eux très grossières. Cela faisait ainsi du théâtre de Champlieu un monument des plus rares en France. Napoléon III confronte ensuite cet avis à ceux de personnalités locales, notamment celui d'Achille Peigné-Delacourt (1797-1881), directeur de la filature d'Ourscamp et archéologue. Celui-ci penchait pour l'hypothèse d'un théâtre d'époque romaine et s'engagea d'ailleurs dans une vive polémique avec Saulcy. Face à l'incertitude de la datation et l'intérêt de l'ensemble des vestiges de Champlieu, l'empereur décide, début novembre 1857, de faire classer les monuments⁸ et surtout de faire pratiquer des fouilles notamment dans le but d'apporter des précisions chronologiques. À cette fin, il charge Mérimée d'en informer le ministre d'État Achille Fould (1800-1867), ce qui fut fait dès le 14 novembre.

En séance du 27 novembre, sur la base du rapport de Mérimée, la Commission des monuments historiques vota le classement du temple et du théâtre et donna son accord pour la poursuite des fouilles. Mérimée demanda alors que Viollet-le-Duc soit chargé de relever les emplacements à fouiller et d'établir un devis des dépenses occasionnées par ces recherches. Dès le 23 décembre suivant, Viollet-le-Duc envoyait ses premiers plans et un devis d'un montant de 5800 francs, couvrant principalement l'acquisition des terrains. Entre-temps, Saulcy avait publié dans le numéro du *Courrier de Paris* du 19 novembre une chronique scientifique sur Champlieu, rappelant les fouilles anciennes, expliquant leur visite, décrivant et datant le théâtre. Notons au passage que, dans cet article, Saulcy qualifie Viollet-le-Duc d'« architecte-archéologue ».

4. À son propos voir : Pinon, Pierre, « François Thiollet », *Album Thiollet*, Société archéologique de Sens, Sens, 1994, p. 5-14 et Giguet G., « Notice sur M. Thiollet », *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, VII, 1861, p. 217-221.

5. *Procès-verbaux originaux de la Commission supérieure des monuments historiques*, séance du 24 mai 1850, rapport de Prosper Mérimée (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 80/15/7, p. 26).

6. *Procès-verbaux originaux de la Commission supérieure des monuments historiques*, séance du 11 avril 1851, rapport de Charles Lenormant (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 80/15/7, p. 186).

7. Un récent hommage vient d'être rendu à cette personnalité influente du XIX^e siècle : Garnier, Jean-Pierre, « Hommage à Louis-Félicien-Joseph Caignart de Saulcy (1807-1880), à l'occasion du bicentenaire de sa naissance », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, mars 2007, p. 65-68.

8. Cette décision semble être une « initiative spontanée » de Napoléon III, comme le rapporte Peigné-Delacourt, Achille, « Le théâtre de Champlieu », *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, III, 1856-1858, p. 569.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

Après les premières indications de Viollet-le-Duc, le dossier de Champlieu fut transféré au préfet de l'Oise et l'année 1858 fut occupée par de longues négociations relatives à l'acquisition des terrains⁹ : bien évidemment, l'intérêt de l'empereur et le classement des monuments avaient sensiblement fait monter les prétentions des propriétaires. Il fallut donc revoir à la baisse le nombre de parcelles à acheter et finalement recourir à l'expropriation pour cause d'utilité publique, dont le décret fut signé par Napoléon III à Compiègne le 1^{er} décembre 1858. Le temps que le dossier administratif soit réglé, les fouilles purent commencer en mai 1859, sous la direction de Viollet-le-Duc, qui intervenait en voisin, depuis le château de Pierrefonds.

Avant le début des fouilles, Viollet-le-Duc retourna plusieurs fois sur le site, poursuivant ainsi ses observations sur les monuments et notamment le théâtre. Cela lui permit d'envoyer une note, lue par Stanislas Prioux, au congrès archéologique de la Société des Antiquaires de Picardie tenu à Laon en septembre 1858 ; cette note concernait la cinquième question du congrès, relative aux antiquités de la période mérovingienne et affirmait à nouveau que la datation du théâtre de Champlieu était à situer à cette époque. Il s'accordait donc toujours à ce sujet avec Saulcy, qui venait par ailleurs de visiter le théâtre de Soissons et l'attribuait aussi aux Mérovingiens par comparaison avec Champlieu ; ceci était de nouveau réfuté par Peigné-Delacourt, qui regrettait d'ailleurs l'absence de Saulcy et de Viollet-le-Duc au congrès pour une discussion ouverte¹⁰.

Les controverses étant toujours aussi tenaces, les fouilles étaient donc très attendues. Elles débutèrent très exactement le 11 mai 1859, comme l'indiquent le *Journal des travaux de restauration du château de Pierrefonds* et le registre de paie des ouvriers du chantier de Champlieu¹¹. Elles furent placées sous la surveillance de l'inspecteur des travaux de Pierrefonds, Lucjan Wyganowski, qui utilisa une équipe d'ouvriers provenant du chantier du château. Ainsi, selon les besoins, il y eut sur le terrain jusqu'à trente ouvriers, accompagnés d'un ou plusieurs maçons et de deux ou trois voituriers ; leur chef d'équipe était Michel Schreiner. Les entrepreneurs Millon et Sauvage, venus de Paris, fournissaient le matériel commandé.

Le 22 juin¹², Viollet-le-Duc écrit à Henri Courmont (1813-1891) qu'il a besoin de piquets pour planter des treillages autour du site et surtout que « les découvertes de Champlieu deviennent du plus grand intérêt. Toute la pierre est visible ainsi que les premiers gradins. Il y a eu évidemment deux constructions : l'une, romaine, puis une reconstruction, plus récente, mérovingienne. C'est maintenant qu'on voit la construction romaine. » Il donna à peu près les mêmes informations quelques jours plus tard à Saulcy¹³, à qui il envoyait régulièrement les monnaies découvertes à identifier.

Les fouilles se poursuivirent pendant l'été et l'automne 1859. Napoléon III vint les visiter le 7 novembre 1859 ; Wyganowski fit même à cette occasion un croquis de l'Impératrice, la montrant enveloppée dans une cape et coiffée d'un chapeau orné d'une grande plume¹⁴. Le chantier attira aussi plusieurs visiteurs, qui eurent parfois du mal à y accéder, comme s'en plaignit Peigné-Delacourt. Parmi ces visiteurs, il y eut très certainement un photographe de Beauvais, Charles Caron ; c'est au cours des fouilles Viollet-le-Duc que furent certainement prises plusieurs photographies attribuées à ce photographe et conservées aujourd'hui au musée

9. Seul le baron de Seroux donna son terrain à l'État, contre un service de porcelaine de Sèvres qu'il ne reçut jamais ! Voir à ce sujet Berdeaux-Le Brazidec 2000.

10. Congrès archéologique tenu à Laon par la Société des Antiquaires de Picardie les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 1858, *Bulletin de la Société académique de Laon*, IX, 1859, p. 42-43. Stanislas Prioux avait déjà utilisé les arguments de Viollet-le-Duc sur la datation mérovingienne, transmis par Saulcy, dans un article sur Champlieu publié dans *L'Artiste*, nouvelle série, IV, 1858, p. 43-44.

11. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 80/14/9.

12. Lettre conservée dans le fonds privé Viollet-le-Duc, dont des extraits sont cités dans Auzas, Pierre-Marie, *Eugène Viollet-le-Duc, 1814-1879*, Paris, CNMHS, 1979, p. 156.

13. Bibliothèque de l'Institut, correspondance Félicien de Saulcy, manuscrit 2282, pièce 118, lettre datée du 26 juin 1859.

14. Dessin à la mine de plomb conservé au musée national du château de Compiègne, inv. C.38.2943, don de l'architecte en chef des monuments historiques, Henri Bernard, en 1928.

VIOLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

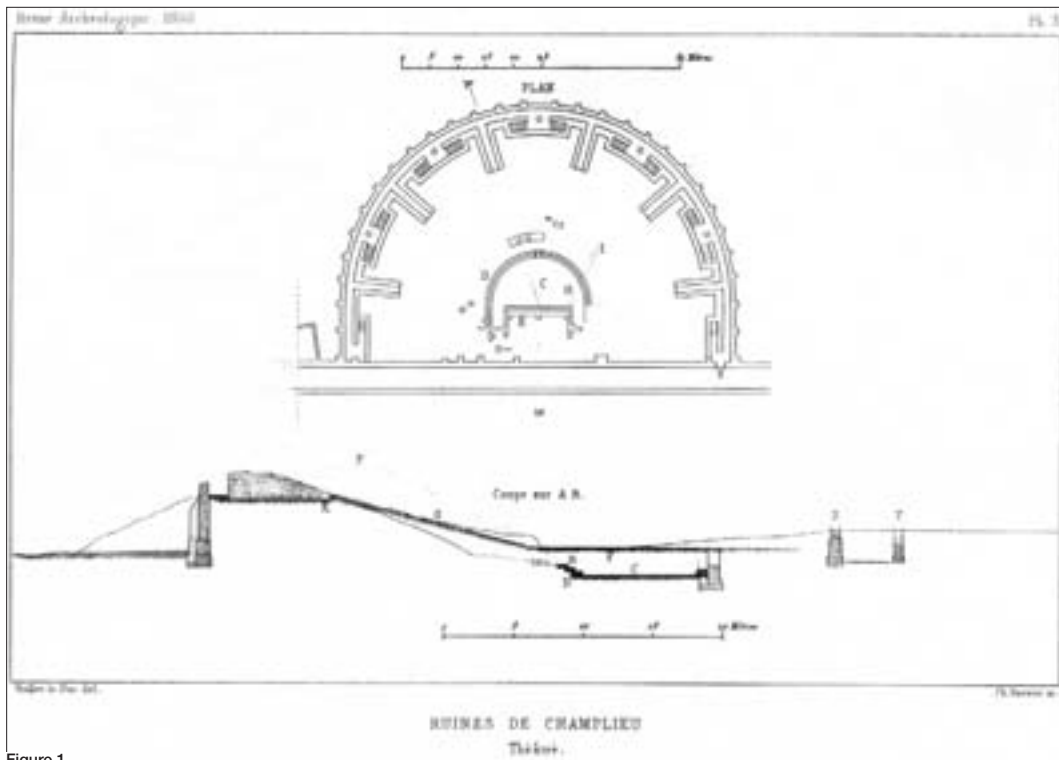


Figure 1.
Fig. 1. Plan du théâtre de Champlieu par Viollet-le-Duc, fouilles de 1859, publié dans la *Revue archéologique* de 1860.

d'Orsay¹⁵ : sur deux d'entre elles on voit en effet le théâtre en cours de dégagement tandis que sur d'autres on distingue nettement la présence de la clôture installée à cette époque. Les fouilles et restaurations de Champlieu se terminèrent le 9 décembre 1859 et Viollet-le-Duc en publia les principaux résultats dans le numéro de janvier 1860 de la *Revue archéologique*. Il remit ses comptes définitifs en février 1860, ces derniers s'élevant à 17 200 francs contre les 5 800 prévus en 1857 ! Les objets découverts furent déposés à la bibliothèque du palais de Compiègne.

La publication de Viollet-le-Duc est assez succincte, car il s'agissait sans doute de publier rapidement pour essayer de clore la polémique sur la datation. Pour le théâtre, ne cherchant pas de fondations qu'il estime ne pas exister, Viollet-le-Duc s'est apparemment contenté de faire déblayer la scène et dégager en partie les murs, ce qui lui permettait de proposer un plan (fig. 1). Il persiste à y voir une première construction romaine détruite puis une reconstruction à l'époque mérovingienne, en raison notamment du remblai de l'orchestre datable de la fin de l'Empire romain ; ces données ont depuis été actualisées par les travaux de l'équipe sicilienne du professeur G. Di Stefano, qui montrent plusieurs états du monument, construit au cours du II^e siècle¹⁶. Une grande partie des murs est recouverte de terre ou restaurée ; Viollet-le-Duc s'en explique ainsi : « Quelques portions de murs ont seulement été consolidées dans le théâtre pour arrêter leur dégradation ; mais ces reprises ont été faites de manière qu'il est facile de distinguer les restaurations au milieu des parties anciennes. » Pour le temple, Viollet-le-Duc a dégagé l'ensemble de la structure et en donne le premier un plan complet (fig. 2). Malheureusement, il manque les observations stratigraphiques nécessaires à la chronologie du bâtiment, mais ses plans ont permis, en association avec des relevés plus récents, de proposer des restitutions de

15. Don O. de Lapparent en 1992 de 63 négatifs-papier, inv. 1992-2012-1 à 63.

16. Di Stefano, Giovanni, « Le théâtre gallo-romain de Champlieu (rapport préliminaire sur les campagnes de fouilles 1995, 1996 et 1997) », *Archéologie de la Picardie et du Nord de la France, Revue du Nord*, LXXX, 1998, n° 328, p. 227-234.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEON III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

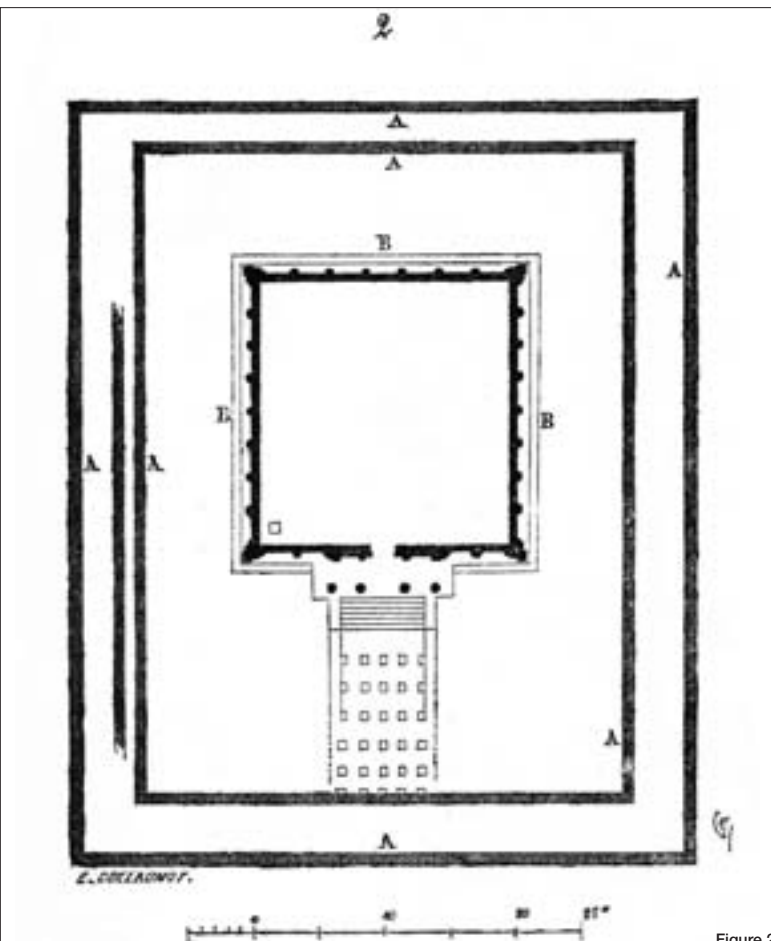


Figure 2

Fig. 2. Plan du temple de Champlieu par Viollet-le-Duc, fouilles de 1859, publié dans la *Revue archéologique* de 1860.



Figure 3

Fig. 3. Chapiteau du temple de Champlieu par Viollet-le-Duc, fouilles de 1859, publié dans la *Revue archéologique* de 1860.

l'édifice dans son dernier état (dernier quart du II^e siècle). Les nouveaux éléments sculptés découverts (fig. 3) ont été mis à l'abri dans une petite « baraque » que Viollet-le-Duc a fait construire sur le site, ce dernier étant également clôturé pour le préserver d'éventuelles dégradations.

Sans attendre la fin des fouilles et la publication de Viollet-le-Duc, Saulcy publia, dès le 20 novembre 1859, dans *L'Opinion nationale* un article visant à asseoir la datation du théâtre, dans lequel il qualifiait le site de « véritable Pompéi française » et il invitait le lecteur à faire « le pèlerinage de Champlieu ». Après une telle publicité, il ne restait plus qu'à assurer l'accueil sur le site et c'est ce à quoi l'administration s'employa immédiatement¹⁷. Le 31 décembre 1859, un décret du ministre nommait Denis Ramet, soixante-sept ans, médaillé de Sainte-Hélène, premier gardien des ruines de Champlieu à compter du 1^{er} janvier 1860 ; par ailleurs, des panneaux indicateurs étaient posés sur la route de Compiègne à Champlieu.

La rapidité des publications et, somme toute, celle des fouilles souhaitaient avoir le dernier mot sur la datation du théâtre de Champlieu. Mais les adversaires de l'existence d'un monument mérovingien continuèrent à se faire entendre, notamment pour dénoncer des erreurs de Viollet-le-Duc : ainsi, Peigné-Delacourt contesta certains réaménagements masquant des

17. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 80/11/4.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLÉON III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

parties de murs¹⁸; Arcisse de Caumont (1801-1873) fit de même pour les restaurations¹⁹ qu'il trouvait négligées et décrivit comme « des pierres de toute forme empâtées dans un mortier terreux peu durable ». Il est par ailleurs vrai que la couche de terre réinstallée sur la plupart des murs limitait de fait de nouvelles observations sur le terrain. Finalement, lors du Congrès des délégués des sociétés savantes d'avril 1860, Caumont trancha l'affaire en attribuant le monument à la seule période romaine²⁰. Les fouilles du théâtre et du temple en restèrent là mais, à partir de 1863, Roucy mit au jour, derrière le monument de spectacle, un établissement thermal, plusieurs autres substructions ainsi qu'une nécropole, éléments qui venaient confirmer l'importance du site à l'époque gallo-romaine. Aujourd'hui, Champlieu est considéré comme un *vicus*-sanctuaire que l'on peut comparer à celui de Ribemont-sur-Ancre (Somme).

SAINT-PIERRE-EN-CHASTRES (COMMUNE DE VIEUX-MOULIN)

Après les fouilles de Champlieu et fort de ses expériences archéologiques, Napoléon III se lança dans deux nouvelles entreprises liées au même domaine, dès la fin de l'année 1859.

D'une part il chargea un magistrat local, Albert de Roucy (1814-1894), d'explorer la forêt de Compiègne et ses environs pour y rechercher de nouveaux vestiges et témoignages d'occupations antiques, recherches financées en grande partie sur sa cassette personnelle. Cet érudit local, archéologue et collectionneur, lui avait été présenté par Saulcy, avec lequel il était en relation, notamment au sujet de monnaies gauloises.

D'autre part, l'empereur décida de consacrer un ouvrage à Jules César, modèle politique par excellence. L'idée, certainement plus ancienne, se concrétisa à partir de ce moment. Déjà, en novembre 1857, Napoléon III avait donné des instructions pour que fût réalisé un grand travail d'ensemble sur la topographie des Gaules jusqu'au ^e siècle²¹, travail comprenant notamment la recherche, partout en France, des traces du passage de César en Gaule. Ces instructions, relayées par le ministère de l'Instruction publique et des Cultes, avaient réuni de très nombreuses informations en provenance de sociétés savantes et des universités. L'abondance de la documentation et l'intérêt des recherches avaient ainsi conduit Napoléon III à créer, le 17 juillet 1858, la Commission de la topographie des Gaules, placée sous la présidence de Saulcy. La première carte qui occupa la Commission fut celle de l'époque de la guerre des Gaules. C'est en s'appuyant sur les premiers travaux de cette Commission et sur d'autres fouilles que l'empereur put en partie mener à bien la rédaction de son ouvrage ; cette publication, se fondant sur les résultats de recherches sur le terrain et d'expérimentations, était une grande première pour l'époque et devait ouvrir ainsi d'autres voies à l'archéologie. Napoléon III n'était évidemment pas seul pour la réalisation de cette vaste entreprise : outre la Commission de la topographie des Gaules, il s'entoura de spécialistes, historiens et archéologues, d'officiers et d'ingénieurs. C'est dans ce cadre qu'il s'intéressa au site de Saint-Pierre-en-Chastres, désigné auparavant par Saulcy comme camp de César²², et qu'il le fit fouiller par Viollet-le-Duc, nommé membre de la Commission en décembre 1859²³.

Avec une altitude moyenne de 137 mètres, le site du plateau de Saint-Pierre-en-Chastres culmine nettement au centre de la forêt de Compiègne, emplacement privilégié vite repéré par les archéologues de l'époque. Les premières recherches sur cet *oppidum* de plus de vingt-six hectares furent confiées, début 1860, par Saulcy à Roucy, dans le cadre de sa

18. Peigné-Delacourt, Achille, « Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu », *Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise*, IV, 1859-1861, p. 378.

19. Caumont, Arcisse de, « Mon opinion sur trois questions posées dans le programme du Congrès des délégués (session de 1860) », *Bulletin monumental*, XXVI, 1860, p. 454-463 (3. « Le théâtre romain de Champlieu a-t-il été réparé sous les Mérovingiens ? » p. 459-463).

20. Caumont, Arcisse de, « Sur le théâtre de Champlieu », *Annuaire de l'Institut des Provinces*, 2^e série, 3^e vol., 1861, p. 235-239 (reprise du texte du *Bulletin monumental* de 1860).

21. Archives nationales, F¹⁷ 2906 ; *Le Moniteur universel*, 22 avril 1858, reproduit dans la *Revue archéologique*, XV, 1858, p. 117-118.

22. Article sur la marche de César dans les Gaules, publié dans la *Revue européenne* en 1859.

23. Archives nationales, F¹⁷ 2906, arrêté du 17 décembre 1859.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

mission en forêt de Compiègne. En effet Saulcy, en tant que président de la Commission de la topographie des Gaules, donna des instructions à Roucy pour qu'il recherche également les camps de César et des Bellovaques dans la région²⁴, en fouillant les monts Gannelon, Saint-Pierre, Collet et Saint-Mard. Roucy commença des fouilles au mont Gannelon en mars 1860, se renseigna et visita les autres sites sans avoir le temps d'y entreprendre des sondages, car ses autres explorations dans la forêt l'accaparaient entièrement. Finalement, à partir d'octobre 1861, l'empereur décida de confier à Viollet-le-Duc la recherche des camps césariens dans la région et en premier lieu celui de Saint-Pierre-en-Chastres.

Comme pour Champlieu, les fouilles furent surveillées par Wyganowski, qui en nota les principaux événements dans le *Journal des travaux de restauration du château de Pierrefonds*. Il indique, à la date du 18 octobre 1861 : « M. Viollet-le-Duc est venu sur le chantier du château de Pierrefonds ; il a vérifié les travaux en cours d'exécution, ensuite il a conduit l'Inspecteur des travaux à Saint-Pierre, un mont situé au milieu de la forêt de Compiègne, à quatre kilomètres environ de Pierrefonds. M. Viollet-le-Duc suppose que c'est sur cette montagne qu'a été établi le camp fortifié de Jules César quand ce dernier est venu combattre les Gaulois ; lesquels, sous la conduite de Correus (Beauvaisien) et de Commius (Atrébate), étaient établis en face sur la montagne de Saint-Marc (*sic*) (commentaires du *De Bello Gallico*, L. VIII, ch. IX). Et M. Viollet-le-Duc ayant reçu l'ordre de S. M. l'Empereur de faire des recherches sur cette montagne, a conduit l'Inspecteur pour lui expliquer les travaux à faire exécuter. Par suite de cet ordre, l'Inspecteur a conduit l'après-midi sur cette montagne dix terrassiers pour commencer les recherches dans les endroits indiqués. » Dès le lendemain, accompagné de l'impératrice et d'une vingtaine d'autres personnes dont Viollet-le-Duc et Saulcy, Napoléon III vint voir l'avancée des fouilles. Il y revint cinq jours plus tard et ordonna la poursuite des fouilles. Le 4 novembre 1861, Viollet-le-Duc écrit à Saulcy²⁵ qu'ils avaient « enfin trouvé les deux fossés à Saint-Pierre le long de cette prairie en pente. Ils ont 5 mètres de largeur, sont creusés dans l'argile, remblayés depuis par les terrassements éboulés ; au fond du fossé externe se trouvent des os d'animaux et des détritiques organiques... » et qu'il a fait une note pour l'empereur. Le 6 novembre, Wyganowski indiquait : « M. Viollet-le-Duc a visité les travaux faits à Saint-Pierre ; il a reconnu, dans les tranchées exécutées, les deux fossés qui entouraient le camp de Jules César. M. Viollet-le-Duc a ordonné d'approfondir lesdites tranchées pour les rendre plus accessibles. L'Inspecteur du château a conduit quatre terrassiers pour faire ce travail. » Le 18 novembre, Napoléon III revint sur le site accompagné de Viollet-le-Duc, Saulcy, Mérimée et deux capitaines du Génie et il resta une heure et demie à examiner les fouilles ; sur les explications qu'on lui donnait, il reconnut « les deux fossés de fortification et le *vallum* du camp romain dans les quatre tranchées exécutées dans ce but » et ordonna « d'exécuter de nouvelles tranchées ainsi que la restauration d'une partie des fortifications ». Ainsi, au bout d'à peine un mois de fouilles, les résultats probants obtenus inspirèrent à l'empereur la décision d'une restitution grandeur nature, à laquelle Viollet-le-Duc allait s'employer rapidement. Dès le 21 novembre, ce dernier communiqua à Wyganowski le profil des fortifications romaines à rétablir à Saint-Pierre, que l'inspecteur traça sur le terrain le 23 novembre. Les fouilles et restitutions continuèrent fin 1861 et début 1862, puis furent interrompues en raison d'aménagements nécessaires à la poursuite des travaux : il fallait en effet démolir une ferme et une partie du mur de clôture du plateau²⁶. La restitution consista à recréer les fossés et à rétablir les parapets, un talus étant notamment installé à la place du mur de clôture. On pouvait alors distinguer une fortification principale, constituée d'un rempart de terre et de pierre implanté sur l'arête du plateau, et une fortification secondaire constituée de deux fossés parallèles, placés au départ de la pente.

24. Bibliothèque de l'Institut, correspondance Félicien de Saulcy, manuscrit 2283, pièce 107 : lettre de Roucy datée du 5 mars 1860.

25. *Id.*, manuscrit 2284, pièce 122.

26. Archives nationales, O⁵ 1254 et F²¹ 758.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

Les fouilles continuèrent sporadiquement jusqu'en 1865. Elles étaient principalement localisées dans les parties nord et sud-ouest du plateau et consistaient, notamment dans le secteur sud-ouest, en près de soixante-dix petits carrés et rectangles creusés à l'intérieur d'une bande d'environ quatre cents mètres de long sur vingt de large ; les mobiliers recueillis étaient déposés dans le pavillon Saint-Pierre ainsi qu'à Pierrefonds. Cependant, les camps de César étant un sujet très débattu, les premières critiques des fouilles Viollet-le-Duc apparurent assez vite. Ainsi, dès 1862, l'essentiel des travaux étant réalisé, des érudits locaux émirent quelques interrogations sur l'identification du camp. Cela incita notamment²⁷ Viollet-le-Duc à publier une courte notice dans la *Revue archéologique* de 1862 (livraison de mars) ; il y donnait quelques informations sur les fouilles et les mobiliers recueillis et demandait de prendre patience et d'attendre la fin des fouilles pour trancher la question de savoir si le camp était romain ou gaulois, cœur du débat. Il ne s'appliqua toutefois pas à lui-même cette précaution puisque, dès le début de l'année 1862, paraissait un ouvrage de Saulcy sur les campagnes de Jules César avec une carte de Viollet-le-Duc qui situait le camp de César à Saint-Pierre²⁸. Cette carte et plusieurs dessins de restitution furent également utilisés la même année par le bibliothécaire du palais de Compiègne dans une publication sur l'histoire du lieu²⁹.

Certains archéologues penchaient pour une autre hypothèse. Ce fut le cas de Jules de Laprairie³⁰, membre de la Société archéologique de Soissons. En 1863, il indiqua à ses collègues que le résultat des fouilles de Viollet-le-Duc était venu « évidemment » démontrer les arguments avancés précédemment par Saulcy, en révélant « une enceinte fortifiée en terre avec fossés et parapets qui enveloppait tout le plateau ». Mais il notait également ceci : « À l'intérieur de l'enceinte, on a trouvé une ancienne chaussée qui en suit tous les contours. Quant à des substructions antiques, on n'en a pas encore rencontré. Les fouilles ont, au contraire, mis au jour quelques médailles gauloises et romaines, des clous, des fibules et une très grande quantité de vases ou fragments de vases, la plupart en poterie très grossière et d'un caractère différent de celles qu'on trouve ordinairement dans notre pays. » Ces éléments sont ainsi les premiers à laisser entendre que le camp de Saint-Pierre avait pu connaître une occupation de datation différente.

Les chercheurs reconnaissent en effet dans ces fouilles de Saint-Pierre-en-Chastres un camp fortifié de l'époque de l'âge du bronze, correspondant à une enceinte trapézoïdale. Cette datation s'appuie sur les nombreux mobiliers exhumés (près de cinq cent trente objets), conservés au Musée d'archéologie nationale, où ils furent envoyés dès mai 1867 pour l'ouverture du tout nouveau musée du château de Saint-Germain-en-Laye, et en partie au château de Pierrefonds. Or ces mobiliers datent pour l'essentiel de l'âge du bronze final IIb (de type Rhin-Suisse-France orientale), vers le début du premier millénaire avant J.-C. ; nombreux sont les objets en bronze (armes, outils, bijoux), les céramiques et les objets en os ou en bois de cerf. Des activités de fonderie ont également été mises en évidence en raison de la présence de moules en terre cuite et en bronze.

À l'époque, tout cela n'empêcha pas Napoléon III d'inclure les fouilles du site dans la publication du second volume de son *Histoire de Jules César*, en y identifiant le camp de César contre les Bellovaques ; Viollet-le-Duc a d'ailleurs travaillé sur ses dessins pour la réalisation des planches relatives à Saint-Pierre durant l'été 1865³¹ (fig. 4). Mais, il faut bien le reconnaître, pour démontrer à l'empereur que le site était fortifié selon un modèle classique de la fin de la guerre des Gaules, Viollet-le-Duc n'a pas hésité à créer de toutes pièces la plupart des parties défensives, comme le prouvent ses projets et plans

27. Des articles avaient aussi été publiés début 1862 par la presse locale, alimentant le débat : *L'Écho de l'Oise*, 28 janvier et 21 février 1862 et *Le Progrès de l'Oise*, 25 et 29 janvier 1862.

28. Saulcy, Félicien de, *Les Campagnes de Jules César dans les Gaules, études d'archéologie militaire*, Paris, 1862, p. 405-422, carte insérée après la p. 422.

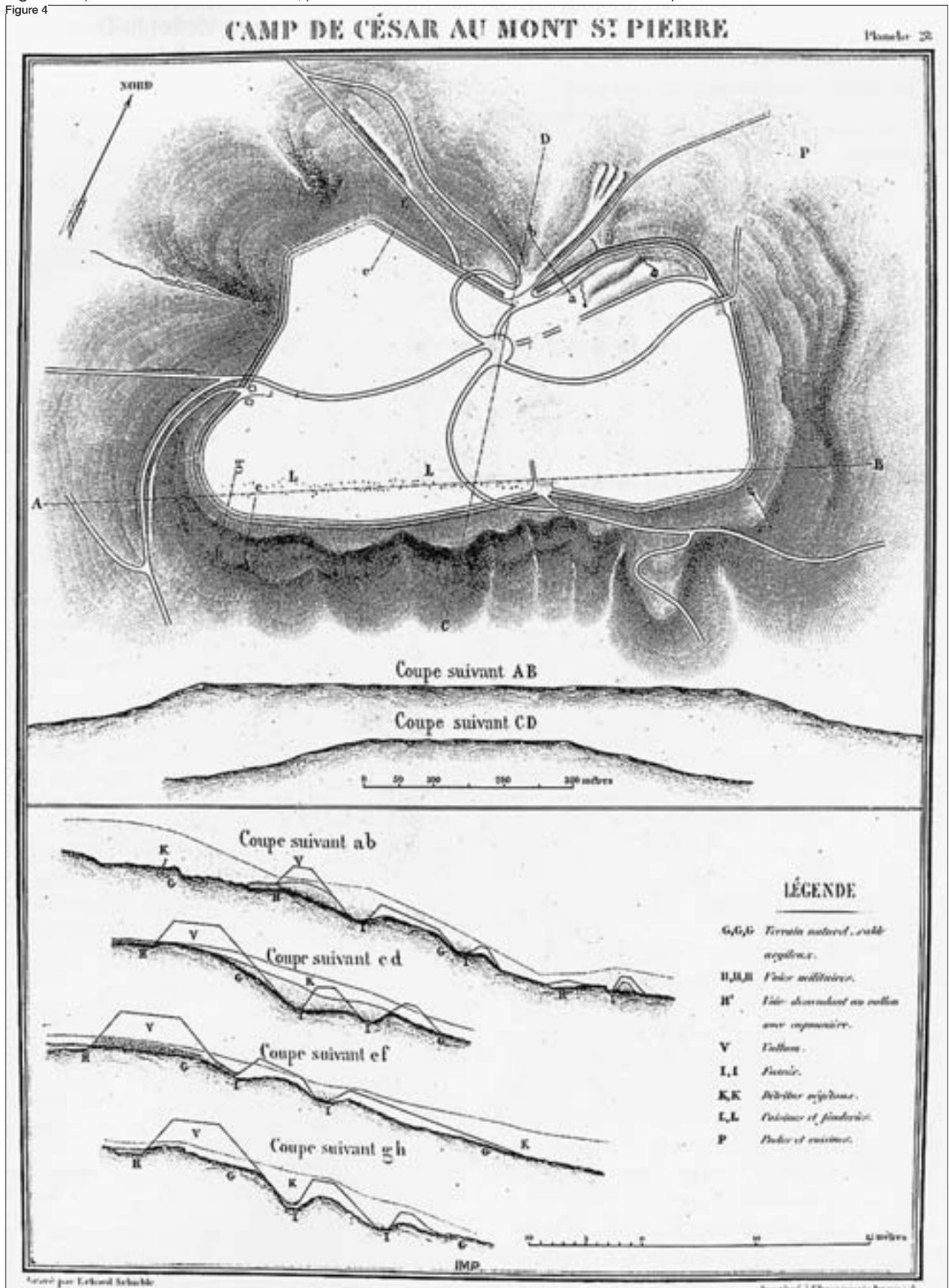
29. Pellassy de l'Ousle, Jean, *Histoire du palais de Compiègne*, Paris, 1862, p. XIII-XXIII et p. 302-303.

30. Laprairie, Jules de, « Excursion dans la forêt de Compiègne », *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, XVII, 1863, p. 61-62 (séance du 4 mai 1863).

31. Lettres envoyées par le colonel Stoffel à Viollet-le-Duc (6 juin-16 août 1865), conservées dans le fonds privé Viollet-le-Duc.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
 ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
 ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
 Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

Fig. 4. Camp de César au mont Saint-Pierre, planche 28 de l'atlas de l'Histoire de Jules César de Napoléon III.
 Figure 4



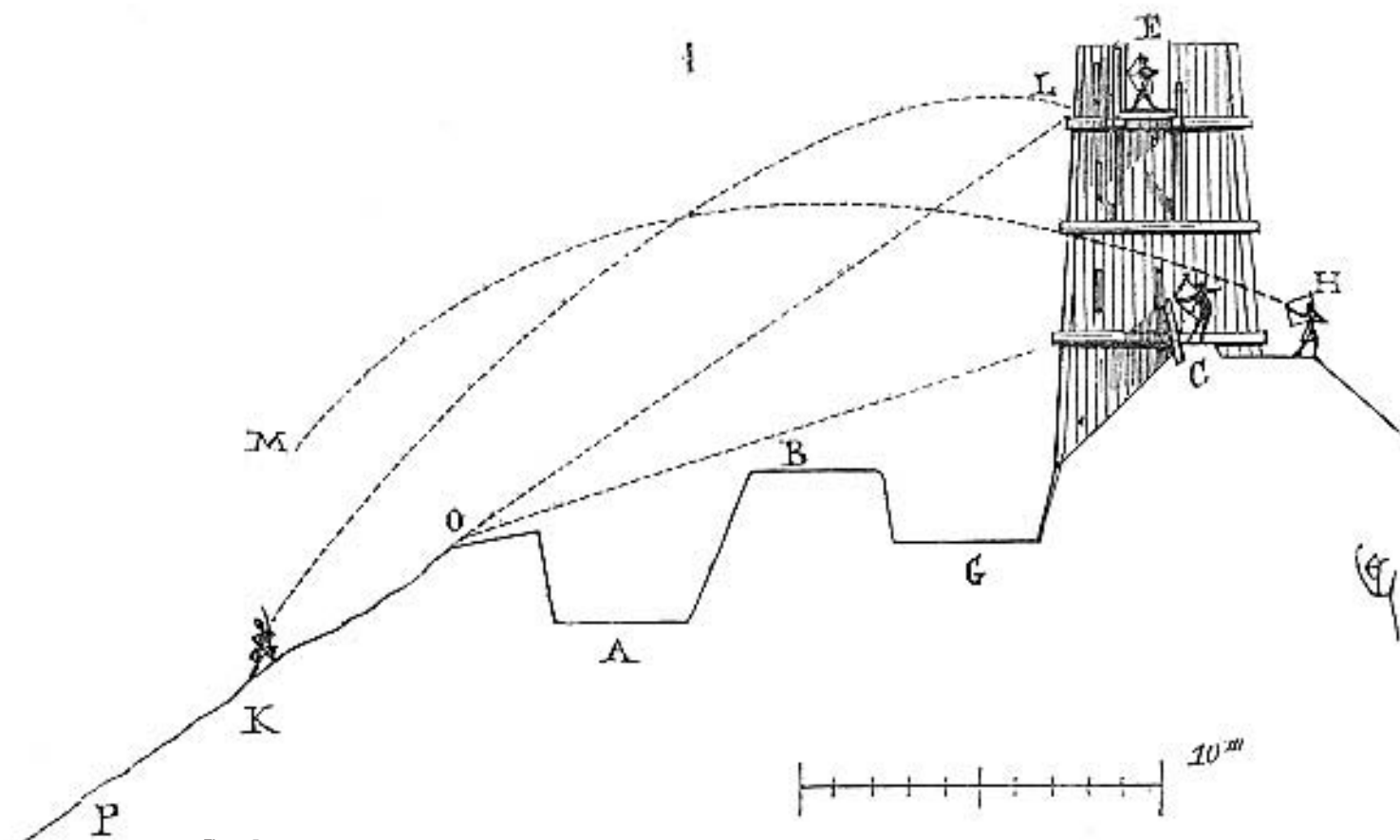


Figure 5.

Fig. 5. *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, tome V, art. « Fossé » : dessin de Viollet-le-Duc sur le système de défense du camp de Saint-Pierre.

d'exécution pour la restitution³² et sa création de chicanes à l'emplacement des portes des points cardinaux. Certains (J.-C. Blanchet) estiment également qu'il a créé les deux petits fossés parallèles sur le départ de la pente, sous le rempart principal, mais la lettre du 4 novembre à Saulcy semble bien prouver le contraire. Il est vrai qu'à l'époque seules les formes et dimensions des structures visibles étaient retenues pour ce type de fouille et l'on se contentait d'étudier les questions stratégiques et la topographie locale pour l'adapter aux textes. Viollet-le-Duc laissera à l'empereur le soin de publier le résultat des fouilles qu'il avait ordonnées à Saint-Pierre, introduisant toutefois dans l'article « fossé » de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française* (tome V) un développement sur le fonctionnement des défenses du camp « de César » à Saint-Pierre, accompagné d'un dessin (fig. 5).

Si les éléments découverts lors des fouilles Viollet-le-Duc ont permis, après coup, d'apporter une importante documentation sur l'occupation du site à l'âge du bronze, les recherches ont également permis de recueillir d'autres mobiliers. Ainsi faut-il indiquer, pour les périodes les plus anciennes, des silex taillés et quelques tessons de céramique qui

32. Documents conservés au musée d'Archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

pourraient se rattacher à une occupation à l'époque chalcolithique. Il existe aussi des objets contemporains de la conquête romaine, comme des armatures de flèches en fer du type d'Alésia³³, ainsi que trente-cinq monnaies gauloises qui attestent une occupation à la tène finale et au début de la période romaine. Nous avons par ailleurs noté, parmi les objets conservés au musée d'Archéologie nationale, d'autres éléments se rattachant à cette période³⁴ et notamment trois fragments d'amphores estampillées, datables du I^{er} siècle avant J.-C. Sept monnaies romaines seulement ont été trouvées pendant les fouilles Viollet-le-Duc : elles appartiennent aux I^{er}, II^e et IV^e siècles, ce qui en fait des témoins très éparpillés dans le temps. Les objets d'époque romaine ont été découverts dans la partie nord du site.

Des découvertes plus récentes ont apporté d'autres observations et mobiliers liés à l'occupation du site à l'âge du bronze, mais également à la fin de l'âge du fer (la tène D2). Ainsi, pour certains (G.-P. Woimant), le fossé, le matériel et les monnaies gauloises mis au jour en 1972³⁵ pourraient relancer l'hypothèse d'un camp de l'époque de César à Saint-Pierre-en-Chastres ; le problème majeur reste que sa superficie ne pouvait contenir toutes les légions de César. D'autres (J.-C. Blanchet) voient dans ces éléments gaulois et gallo-romains précoces l'existence d'un petit camp militaire établi après la conquête. Seules de nouvelles fouilles pourraient permettre de trancher la question.

CONCLUSION

L'avancement de l'ouvrage de Napoléon III, dont le premier volume parut en 1865 et le second en 1866, et la disponibilité que chacun manifesta autour du projet de l'empereur précipitèrent certainement la fin des fouilles liées à la recherche des lieux de bataille de la guerre des Gaules en forêt de Compiègne. On aurait pu s'attendre à une fouille sur le mont Saint-Mard³⁶, camp supposé des Bellovaques, en complément de celle du mont saint-Pierre, mais celle-ci n'eut pas lieu. Viollet-le-Duc se contenta d'y faire fouiller, fin 1865, le dolmen connu sous le nom de la « Pierre Torniche », qui livra au moins seize squelettes, transportés par la suite au château de Pierrefonds³⁷. Après 1866, l'empereur s'employa à d'autres tâches plus vitales pour la nation et Viollet-le-Duc, lui, se concentra sur ses chantiers en cours. Les deux hommes continuaient à se retrouver aux Séries de Compiègne et au château de Pierrefonds, mais également sur les sites en forêt dont Roucy poursuivait les fouilles. Ils visitèrent ainsi de concert la nécropole du Mont-Chyprès le 7 décembre 1868, comme l'atteste une gravure parue dans *Le Monde illustré* du 19 décembre (fig. 6) : Napoléon III y observe la fouille aux côtés de Roucy, tandis que Viollet-le-Duc, agenouillé devant une excavation, examine une céramique. On y voit également, de trois quarts, l'assistant de Roucy, Victor Cauchemé (1845-1938), le duc d'Elchingen, le capitaine de Reffye et le général Lebœuf.

33. Duval, Alain, « Les pointes de flèche d'Alésia au musée des Antiquités nationales », *Antiquités nationales*, 1970, 2, p. 35-51 (part. p. 47-49) recense seize pointes de flèche découvertes à Saint-Pierre pendant les fouilles Viollet-le-Duc, appartenant essentiellement à un type (B), ce qui en fait une série très homogène.

34. Berdeaux-Le Brazidec, Marie-Laure, *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne (Oise) et des environs dans leurs contextes archéologiques*, Archéologie et Histoire romaine 11, éd. M. Mergoïl, Montagnac, 2003, p. 349-352.

35. Jouve, Michel, « Sondages sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin (Oise) », *Revue archéologique de l'Oise*, 8, 1976, p. 39-44.

36. L'orthographe exacte de ce mont est bien Saint-Mard, et non Saint-Marc comme on peut le voir écrit communément, ainsi que l'atteste le cartulaire de Royallieu en 1308 (*sancti Medardi mons*), le mont étant dédié à saint Médard, cf. François Callais, *À la découverte des forêts de Compiègne, Laigue et Ourscamp-Carlepoint*, Les petites monographies illustrées de la Société historique de Compiègne, 3, 1998, p. 57.

37. *Journal des travaux de restauration du château de Pierrefonds* : fouilles commencées le 15 octobre 1865, qui durèrent au moins jusqu'au 26 novembre 1865. L'empereur vint les visiter, en présence de Viollet-le-Duc, le 20 novembre.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec



Figure 6

Fig. 6. Visite de Napoléon III au Mont-Chyprès le 7 décembre 1868 : gravure de A. Deroy et A. Daudenarde parue dans *Le Monde illustré* du 19 décembre 1868, reproduite dans V. CAUCHEMÉ, *Description des fouilles archéologiques exécutées en forêt de Compiègne*, III, Compiègne, 1906, p. 91. Viollet-le-Duc, agenouillé devant une excavation, examine une céramique.

Finalement, que faut-il retenir de ces deux champs de fouilles Viollet-le-Duc ? En 1860, celui-ci écrivait à propos de Napoléon III et des ruines de Champlieu : « Sa Majesté les avait sauvées de l'oubli dans lequel on les laissait, et c'est bien à sa haute sollicitude pour tout ce qui intéresse l'histoire de notre pays que nous devons ces précieuses découvertes. »

C'est aussi ce que nous vous proposons de retenir au sujet de ces fouilles, car elles ont eu des résultats, elles ont posé des questions et problèmes et surtout elles ont eu lieu, ce qui fait parfois défaut de nos jours. Elles ont ainsi contribué à la mise en lumière de deux sites majeurs du département, dont il resterait cependant encore à approfondir la connaissance. La part prise par Viollet-le-Duc est donc loin d'y être négligeable. Compte tenu des documents inédits retrouvés, Saint-Pierre devrait même sans doute faire l'objet d'un nouvel examen, car sa « falsification » a été probablement plus modeste que celle dénoncée par les archéologues contemporains.

VIOLLET-LE-DUC, LES FOUILLES DE CHAMPLIEU
ET DU CAMP DE SAINT-PIERRE, ET LE DESSEIN
ARCHÉOLOGIQUE DE NAPOLEÓN III
Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec

BIBLIOGRAPHIE

Généralités, Napoléon III et l'archéologie

Catalogue de l'exposition *Napoléon III et l'Archéologie, fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire*, Compiègne, Saint-Pierre-des-Minimes, 16 septembre 2000-7 janvier 2001, Châlons-en-Champagne, 2000.

Napoléon III et l'Archéologie, Une politique archéologique nationale sous le Second Empire, actes du colloque de Compiègne, 14 et 15 octobre 2000, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, XXXVII, 2001 (2002).

Champlieu

BERDEAUX-LE BRAZIDEC, Marie-Laure, « Les fouilles de la forêt de Compiègne sous le Second Empire », catalogue de l'exposition *Napoléon III et l'Archéologie, fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire*, Compiègne, Saint-Pierre-des-Minimes, 16 septembre 2000-7 janvier 2001, Châlons-en-Champagne, 2000, p. 45-64.

MAYER, Jannie, *Archives de la Commission des monuments historiques, plans et dessins, III. Picardie*, Direction du Patrimoine, Paris, 1985, n^{os} 687 à 697, p. 212.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène, « Le théâtre de Champlieu », Congrès archéologique tenu à Laon par la Société des Antiquaires de Picardie les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 1858, *Bulletin de la Société académique de Laon*, IX, 1859, p. 45-46.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène, « Ruines de Champlieu (Oise) », *Revue archéologique*, nouvelle série, I, 1860, p. 44-54, pl. 2 et 3.

Saint-Pierre-en-Chastres

BLANCHET, Jean-Claude, « L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin », *Napoléon III et l'archéologie. Fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire, Compiègne – Musée Antoine Vivenel, 16 septembre 2000-7 janvier 2001*, Compiègne, 2000, p. 77-83.

BLANCHET, Jean-Claude, « L'apport des fouilles du XIX^e siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin et le camp de César à Catenoy (Oise) », *Caesarodunum*, suppl. 28, 1978, p. 21-36.

NAPOLEÓN III, *Histoire de Jules César*, II, Paris, 1866, p. 281-286 et 326-334, pl. 27-30.

VIOLLET-LE-DUC, Eugène, « Fouilles du camp de Saint-Pierre, forêt de Compiègne », *Revue archéologique*, 5, 1862, p. 282-283.

WOIMANT, Georges-Pierre, *Carte archéologique de la Gaule, l'Oise (60)*, Paris, 1995, p. 496-498 (site 674, commune de Vieux-Moulin).

Sommaire

Sous la direction de Christophe Vallet,
président du Centre des monuments nationaux

Christophe Vallet,
président du Centre des monuments nationaux

Ouverture du colloque

Président de séance: Bruno Foucart,
docteur ès lettres, professeur honoraire
de l'université Paris-IV, commissaire général
de l'exposition Viollet-le-Duc, Paris, 1980

L'exposition Viollet-le-Duc au Grand Palais à Paris (1979-1980)

Résumé Abstract

Jean Mesqui,
docteur ès lettres, ingénieur général
des Ponts et Chaussées

Le château du xv^e siècle. L'œuvre de Louis d'Orléans à Pierrefonds

Résumé Abstract texte non communiqué

Jean-Paul Midant, docteur en histoire,
maître-assistant à l'École nationale supérieure
d'architecture de Paris-Belleville

Le château de Pierrefonds reconstruit : résidence ou musée ?

Résumé Abstract

Nicolas Faucherre, professeur d'histoire de l'art
à l'université de Nantes (Loire-Atlantique)

Le parc du château de Pierrefonds, un projet singulier

Résumé Abstract texte non communiqué

Étienne Poncelet, architecte en chef et inspecteur
général des monuments historiques

Un château reconstruit dans les années 1860 (la leçon d'architecture)

Résumé Abstract

Jean-Pierre Reverseau,
conservateur général du patrimoine,
directeur adjoint du musée de l'Armée, Paris

Le cabinet d'armes de Napoléon III à Pierrefonds

Résumé Abstract

Martin Bressani,
professeur agrégé, école d'architecture,
université McGill, Montréal (Canada)

Empire, nation et idéologie militariste chez Viollet-le-Duc

Résumé Abstract

Laurent Baridon, docteur en histoire, professeur
à l'université Pierre-Mendès-France, Grenoble (Isère)

Une « histoire naturelle à part » :

la sculpture d'invention du château de Pierrefonds

Résumé Abstract

Sommaire

Président de séance: Jean-Michel Leniaud
professeur à l'École nationale des chartes, directeur
d'études à l'École pratique des hautes études, Paris

**Le chantier de Pierrefonds, œuvre d'État :
nation et spécificités locales**
Résumé Abstract

Aron Vinegar, Assistant Professor,
département d'histoire de l'art,
Ohio State University, Columbus (États-Unis)

**La photographie panoramique
et la restauration du château de Pierrefonds**
Résumé Abstract

Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec,
docteur en archéologie, chercheur associé
à l'UMR 5140, Lattes (Hérault)

**Viollet-le-Duc, les fouilles de Champlieu et du camp de Saint-Pierre,
et le dessein archéologique de Napoléon III**
Résumé Abstract

Arnaud Timbert, docteur en histoire
de l'art médiéval, maître de conférences
à l'université Lille-III-Charles-de-Gaulle (Nord)

**Les illustrations du *Dictionnaire raisonné* :
le cas de la cathédrale de Noyon et des églises de l'Oise**
Résumé Abstract

Présidente de séance: Marie-Paule Arnaud,
conservatrice générale du patrimoine,
directrice du musée des Monuments français, Paris

**Présentation générale des archives publiques
concernant l'œuvre de Viollet-le-Duc**
Résumé Abstract

Jean-Daniel Pariset, conservateur général
du patrimoine, directeur de la Médiathèque
de l'architecture et du patrimoine, Paris

**Les archives Viollet-le-Duc à la Médiathèque
de l'architecture et du patrimoine**
Résumé Abstract

Bruno Ricard,
conservateur en chef du patrimoine,
directeur des archives départementales de l'Oise

**Le fonds d'archives du château de Pierrefonds
conservé aux archives départementales de l'Oise**
Résumé Abstract

Michel Clément,
directeur de l'Architecture et de Patrimoine
au ministère de la Culture

Clôture du colloque